

Portes Infos

Le journal - N° 20 - Février 2011

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE p 6

**LES VŒUX
DU MAIRE p 4-5**

**UN VÉHICULE 0 %
ÉMISSION DE CO2 p 9**

PHOTO DE COUVERTURE : VUE DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS p 10

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax s. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain
Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin.
Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90.
En dehors de ces heures, faire le 17.

PHARMACIES DE GARDE

FÉVRIER

Samedi 26, lundi 28 : Chœur

MARS

Samedi 5, lundi 7 : Les Cèdres

Samedi 12, lundi 14 : Gauthier

Samedi 19, lundi 21 : Chœur

Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdres

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80

(sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GRUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence jeudi 3 mars, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative),
le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,

6^e adjoint (état-civil, vie scolaire, restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

Le débat d'orientation budgétaire démontre une gestion saine et responsable de la commune

Depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, le débat d'orientation budgétaire est devenu un moment fort de la vie démocratique locale. Il définit les grandes lignes qu'entend porter la municipalité dans la mise en œuvre du budget communal 2011 qui sera voté le 21 mars lors du conseil municipal.

Une réalité incontournable a marqué les débats : le budget communal est intimement lié au contexte national et à la Loi de finances votée par le Parlement qui fixe chaque année le cadrage des finances publiques.

Ce contexte national est aujourd'hui particulièrement dégradé et toutes les collectivités locales sont loin d'avoir soldé les conséquences de la crise financière, qui se conjuguent avec la suppression de la taxe professionnelle et la baisse inacceptable des dotations de l'Etat. Il est utile de le rappeler et dire aux Portois la vérité !

Aussi, le budget communal qui mobilise depuis de nombreuses semaines les élus chargés de différents secteurs et l'ensemble des services réaffirme trois engagements :

- une gestion maîtrisée et une rigueur qui s'imposent à l'ensemble des services. Un euro dépensé sera un euro bien utilisé.
- la volonté de maintenir les services publics dans tous les secteurs de la vie municipale, que ce soit le soutien actif à la vie associative, l'action sociale, l'éducation, la culture, les loisirs...
- la poursuite des investissements nécessaires au développement de la commune s'agissant par exemple du programme pluriannuel de rénovation des voiries ou encore d'entretien du patrimoine communal.

Les éléments financiers constitutifs du budget communal restituent des données satisfaisantes pour Portes-lès-Valence en comparaison avec les communes de même strate démographique :

- des dépenses de personnel et de fonctionnement maîtrisées pour des services rendus qui s'attachent à répondre aux besoins des Portois dans leur vie quotidienne.
- un niveau d'endettement raisonnable. Comme les ménages, les communes souscrivent des emprunts... Les équipes municipales précédentes ont elles aussi eu recours à l'emprunt, et c'est normal. La solvabilité de Portes-lès-Valence est convenable puisque l'encours des dettes bancaires y est inférieur à celui relevé au plan régional.
- Une capacité d'autofinancement en augmentation sensible pour financer les futures opérations d'investissement pour les années à venir.



Malgré un contexte que je qualifierai de "contraint" dû au désengagement de l'Etat, le budget 2011 de la commune sera donc un budget responsable. Il est le fruit d'une démarche portée par la majorité municipale, qui ne laissera aucun Portois sur le bord du chemin et maintiendra le cap sur des projets nouveaux, pour que Portes-lès-Valence soit toujours et encore mieux une ville solidaire, qui agit et qui bouge.

Nous aurons le 23 février à 18 h 30, salle des mariages à la mairie, l'occasion de vous présenter les grandes orientations de ce budget. Réunion à laquelle je vous invite à participer.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Les vœux du maire à la population

Lucidité, solidarité, espoir



Une assistance toujours aussi nombreuse

La cérémonie des vœux du maire à la population s'est déroulée le vendredi 21 janvier à l'Espace Cristal. À cette occasion un diaporama reconstituant tous les travaux et événements de l'année écoulée a été présenté au public.

Entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, le maire Pierre Trapier, après avoir eu une pensée pour Mathieu Guillon et pour les deux employés municipaux gravement accidentés en début d'année dans un accident qui fit deux tués évoqua le sujet international de ce mois de janvier : « Permettez-moi d'apporter au nom de tous les démocrates et les progressistes mon soutien le plus total au peuple tunisien. La leçon tunisienne vaut pour la planète toute entière. » Après avoir cité Henri Dunant, fondateur de la Croix rouge et prix Nobel de la paix et sa phrase : « Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent », le maire poursuivit : « Alors imaginons, osons imaginer un monde sans que les puissances financières et les spéculateurs de tout poil disposent du pouvoir exorbitant de dicter leur conduite à des Etats et à des peuples entiers. » Après avoir fustigé la pensée unique et revendiqué « le droit universel de réfléchir, de travailler et d'inventer un autre mode de développement économe », le maire aborda les

profits des entreprises du CAC 40 : 43 milliards € en 2010, "un record". Puis il déclara : « Franchement, le FMI et la BCE n'ont-ils rien d'autre à faire que de sauver les banques et les multinationales dont les profits sont répartis comme si de rien n'était ? Ces mêmes banques qui sont à l'origine d'une crise dont les peuples sont les seuls aujourd'hui à payer les pots cassés, et je veux envoyer un message de soutien au peuple grec, irlandais, portugais aujourd'hui si injustement mis à l'épreuve. »

Autre scandale de l'année 2010, le Médiateur « Ce pseudo médicament a été utilisé entre



Le maire pendant son discours

1976 et 2009 et mis sur le marché par les laboratoires Servier. Il aurait provoqué la mort de 500 à 2000 patients. Ils ne sont plus là pour parler.

Combien a rapporté et à qui ce fameux Médiateur. Je vais vous dire combien il a rapporté à M. Servier. La fortune de M. Servier, c'est 8 Milliards d'euros, la neuvième fortune de France. Il aura coûté à la sécu et aux mutuelles plus de 500 Millions d'euros sans compter les vies qui ont été sacrifiées sur l'autel de la rentabilité financière. Sans compter que le PDG milliardaire est aussi une vieille relation du chef de l'Etat qui l'a fait grand croix de la légion d'honneur en juillet 2009. Bien sûr, vous avez raison d'être scandalisés. Mais qu'aurait donc le chef de l'Etat à refuser à l'industrie pharmaceutique ce qu'il a accordé aux banques, aux groupes financiers ? Puisque "le système" lui est là pour servir leurs intérêts comme vous pouvez le mesurer depuis des mois, vous la France qui trime et qui se lève tôt ! »

Tout cela sur fond de politiques d'austérité et de réductions des dépenses publiques

« 66000 postes d'enseignants ont été supprimés depuis 3 ans, 16000 suppressions d'emplois sont annoncées pour 2011 alors que le nombre d'enfants à scolariser est en augmentation. Avec les conséquences que vous savez sur la réussite scolaire de nos enfants. 3000 nouvelles suppressions de postes dans les effectifs de la police sont programmées pour 2011 avec les conséquences que vous pouvez imaginer pour la tranquillité de nos concitoyens. Je dis cela et j'insiste sur ce point car concernant la délinquance ou les troubles à l'ordre public dans toutes les villes. Portes-lès-Valence n'y échappe pas. On vient souvent rencontrer le Maire que certains voudraient confondre avec le shérif. En 2004, l'ouverture le 1^{er} septembre à Portes-lès-Valence du bureau de police nationale suite au redéploiement annoncé par le Ministre de l'époque Nicolas Sarkozy, prévoyait l'affecta-

tion au bureau de notre commune de 10 policiers... Nous les attendons toujours ! Voilà un exemple du désengagement de l'Etat et de la casse du service public. Pour une ville de 10000 habitants. Il faut plus d'effectifs et un commissariat de plein exercice 24 h/24 et 365 jours par an. »

Pierre Trapier prit ensuite l'exemple de la politique de la Ville qui a permis de lancer des chantiers d'insertion et de mettre le pied à l'étrier à des jeunes en difficulté. Les crédits CUCS qui en sont l'outil seront en baisse de 30 % cette année. Commentaire du maire : « Ce deuxième exemple illustre à nouveau un désengagement inadmissible de l'Etat et qui laisse aux collectivités la charge d'assumer seules l'insertion de ces jeunes. »

Ensuite le maire évoqua les attaques contre les ressources des collectivités territoriales : « La réduction des dépenses publiques est un poison. Les collectivités territoriales assurent 75 % des investissements publics. La réduction de leurs moyens aura des conséquences sur les investissements et donc sur les carnets de commandes des entreprises. »

Le maire évoqua ensuite les instances de démocratie locale et remercia les animateurs des quatre conseils de quartier existant à ce jour : « C'est un point d'appui très précieux pour les élus, qui prouve l'implication constructive des habitants dans la mise en œuvre des projets de leur ville. C'est pour moi une aide. C'est une conception de la politique et de mon rôle de Maire et je souhaite que nous puissions aller plus loin dans l'association du plus grand nombre de citoyens en créant de nouveaux

conseils de quartiers. »

Revenant sur l'année 2010 écoulée, Pierre Trapier évoqua la création de la communauté d'agglomération qui regroupe aujourd'hui 11 communes et 120000 habitants. « Vous le savez, dit-il, un débat existe concernant l'élargissement du périmètre de cette agglomération. De Valence jusqu'à Romans et Bourg-de-Péage. Et ce dès le 1^{er} janvier 2012. Si je défends l'idée de coopérations entre tous les territoires, y compris avec l'Ardèche, je considère que l'option d'une grande métropole, à marche forcée, n'est pas d'actualité - et je me félicite de l'unanimité du conseil municipal en septembre dernier sur ce sujet. Prenons le temps de travailler, avec vous, avec les 11 communes de Valence Agglo, sur des projets solidaires, favorisant le développement économique et l'emploi, l'accès à la culture, l'aménagement de l'espace communautaire et le service public. Consolidons les financements de cette agglomération, en exigeant de l'Etat des moyens supplémentaires. » En un mot, le maire s'engage à « défendre l'idée d'une agglomération à taille humaine ».

Projets pour 2011

Après un retour sur les travaux effectués dans la commune et que Portes-Infos relate régulièrement, les mesures prises pour mettre en œuvre l'Agenda 21, le maire brossa le tableau des projets pour 2011 :



Moment de convivialité

- Ouverture de la salle multi-activités à la Chaffine, destinée à tous les Portoïis, aux clubs, associations, conseils de quartiers,
- Ouverture d'une épicerie sociale et solidaire,
- Création de nouveaux conseils de quartiers,
- Travaux dans les écoles, en faveur des associations, des clubs,
- Finalisation du PLU
- Amplifier les fêtes de l'été et mise en place d'un festival de musiques actuelles,
- Renforcer les activités de la MJC, du centre de loisirs, du périscolaire,

Parallèlement, la municipalité poursuivra "la bataille du fret".

Le maire enfin exhorta chacun à faire vivre l'espoir. Il invita ensuite les participants à "prolonger ce moment convivial" autour d'un buffet réalisé en partie par des élèves de la SEGPA du collège Gérard Gaud, de Bourg-lès-Valence qui partiront en mars au Nicaragua (et parmi eux trois jeunes Portoïis) pour coopérer à un chantier de solidarité.

Les vœux aux commerçants forains

Le jeudi 20 janvier, comme cela est de coutume depuis trois ans, la municipalité présentait ses vœux aux commerçants forains du jeudi matin qui doivent faire front, en cette saison, à la fois à la rigueur de l'hiver et à la concurrence des soldes, sans parler d'un pouvoir d'achat des consommateurs en baisse tendancielle. En présence du maire, Pierre Trapier, de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, de Huguette Hély, conseillère municipale, de Luigi Ballore, qui joue le rôle de porte parole des commerçants vis-à-vis de

la police municipale, Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'économie fit part du souhait de la municipalité de voir se développer et prospérer le marché du jeudi matin. Celui-ci est en effet un moment apprécié des Portoïis qui, non seulement viennent y faire leurs achats en étant sûr de trouver des produits de qualité, mais en profitent pour se rencontrer et échanger. Malgré les "épisodes neigeux", le marché a pu se tenir grâce au travail des services techniques de la Ville que le maire-adjoint et les forains tinrent à féliciter.



Les orientations budgétaires...

...ont été débattues lors d'une séance, en vue du vote du budget prévu le 21 mars prochain.

D'emblée, le maire, Pierre Trapier, a annoncé la couleur : « toutes les collectivités sont amenées à construire leur budget dans un contexte national économique et social très dégradé pour nos concitoyens ».



Avant la réforme de la TP (taxe professionnelle), sans même toucher aux taux d'imposition, Portes-lès-Valence bénéficiait, jusqu'en 2009, de près de 200 000 €, liés à la dynamique des bases de la TP sur son territoire. Aujourd'hui, ce manque à gagner, considérable pour notre ville équivaut à plus de 5,5 points d'imposition. La remise en cause de l'autonomie financière des collectivités ne s'arrête pas là : le transfert de charges de l'Etat sur les collectivités, le gel des dotations de l'Etat pendant 4 ans ou encore la baisse des crédits CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) viennent plomber les budgets des communes.

Et Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint de renchéir : « le contexte national exige de la prudence, sachant que nous prenons déjà toutes nos responsabilités par exemple en faisant des économies d'énergie

sur l'éclairage public et un bilan énergétique sur les bâtiments ».

« La réforme de la TP résulte d'un choix politique que l'UMP et son allié du Nouveau Centre ont voté d'une seule main » dit Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire.

L'opposition, par la voix de Geneviève Girard dénonça « un débat qui n'a pas lieu d'être dans une assemblée municipale ».

Les principales orientations budgétaires, témoins de la bonne santé financière de la commune :

- maîtriser les dépenses notamment de personnel : depuis 2008, le niveau de services rendus à la population a été augmenté. Cela s'est tra-

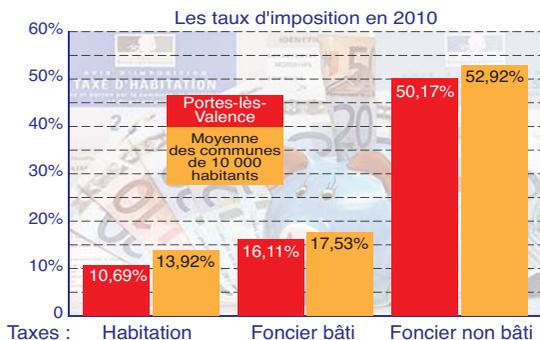


duit par l'augmentation du taux d'encadrement dans les cantines, par le renforcement des effectifs au sein des services "espaces verts, bâtiments et voirie" et des "ressources humaines", par la création de nouveaux services (école municipale des sports, démocratie participative...) et celle d'un poste supplémentaire à la Police municipale.

- maintenir un service public de qualité avec la rénovation et l'entretien des équipements publics : les charges liées au fonctionnement de nouveaux équipements, telles la salle Fernand Léger ou la cantine scolaire Joliot Curie, sont contenues. L'année 2011 verra également la mise en place de l'épicerie sociale et solidaire.



- maintenir un haut niveau d'investissement : avec 3 millions d'€ d'inscriptions nouvelles, la commune maintient un niveau élevé d'investissement permettant de finaliser d'importants travaux (rues Descartes et Paul Vaillant-Couturier) et d'engager de nouveaux travaux (réhabilitation de l'école maternelle Anatole France)
- ne pas faire supporter aux portois les transferts de charge de l'Etat par une fiscalité démesurément accrue : les tableaux ci joints, comparent Portes-lès-Valence avec d'autres moyennes au plan national. La proposition est faite de limiter à 2 % l'augmentation des 3 taux d'imposition (taxes d'habitation, foncier non bâti, foncier bâti) à hauteur de l'inflation.
- maintenir et renforcer une politique sociale d'abattements (abattement général à la base, abattement pour charges de familles) et depuis 2010, abattement "handicapé". L'ensemble de ces abattements représente un effort de la commune de 400.000 € .
- investir pour l'avenir : le niveau d'endettement de Portes-lès-Valence demeure très en-dessous de la moyenne régionale comparé aux autres villes de même taille. La solvabilité de la commune est donc très satisfaisante, d'autant que certains crédits, contractés durant le mandat de Jean-Guy Pinède arriveront à échéance en 2012. La capacité d'autofinancement (c'est-à-dire la capacité de financer de nouveaux investissements et de rembourser des emprunts ou des dettes) sera ainsi renforcée et portée à 2 millions d'€.



Réunion publique
de présentation du budget 2011
Mercredi 23 février à 18 h 30
Salle des mariages

La galette du quartier Ouest

Le conseil de quartier : un vecteur d'animations

Les conseils de quartier sont aussi des vecteurs essentiels de l'animation des quartiers. Preuve en fut donnée le samedi 22 janvier à l'occasion de la galette des rois du quartier Ouest dans la salle Fernand Léger, place Maurice Caty.

« Cette salle Fernand Léger, entièrement rénovée, c'est l'emblème de notre quartier et sa fierté retrouvée avec ce bâtiment qui, entièrement tourné vers le futur, nous redonne espoir. » C'est ainsi que Bouasria Kebaili, l'un des deux animateurs du conseil de quartier avec Yves Baude, qui était à ses côtés, accueille les habitants venus partager la galette et la pogne.



Lors de l'allocution de Bouasria Kebaili

Premier en date des quatre conseils de quartier que compte la commune, celui du quartier Ouest bénéficie d'une expérience de près de trois ans. A l'entrée, il avait exposé la liste de ses initiatives de l'année écoulée : participation au forum de la démocratie participative, au corso, au téléthon, organisation d'une brocante qui marche du feu de Dieu, bref, une présence dans la cité tout entière et pas seulement dans le quartier Ouest. Cette visibilité et cette attractivité nouvelle, pour qui passe les voies de chemin de fer, seront renforcées encore cette année car il y aura en plus une vente de boudin(s) et de tripes le samedi 19 février à l'occasion du marché.

Lors de cette sympathique réunion à la fois amicale et familiale où l'on notait la présence du maire, Pierre Trapier, de Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint, Gérard Sagnard, Huguette Hély, Nicole Brunet, conseillers municipaux, mais aussi de Gilles Moulin, animateur du conseil de quartier Est, Bouasria Kebaili a également expliqué comment fonctionnait le conseil de quartier, en liaison avec les services techniques de la ville. Tout



Yves Baude sert la galette

comme le maire qui dira que « les conseils de quartier sont l'image d'un partenariat constructif entre les habitants et la mairie », Bouasria Kebaili invita les participants à s'impliquer plus encore dans la vie du conseil et à mettre la main à la pâte. « Nos sièges au conseil ne sont pas permanents, dit-il. Ils ne nous appartiennent pas. Et nous avons besoin de turn over. »

Le "coup de pouce" de la municipalité aux étudiants

Le samedi 15 janvier, en la salle des mariages de la mairie, le "coup de pouce étudiant" de la municipalité était remis à 24 jeunes gens et jeunes filles de la commune suivant des études supérieures.

Parmi eux, il y aura des profs, des infirmières, des médecins, des juristes, des ingénieurs. Pour l'heure, ils sont en formation. Or, les étudiants sont en proie à des difficultés croissantes : augmentation des frais d'inscription, difficultés à trouver un logement entre autres. Le coup de pouce étudiant municipal, comme le soulignera le maire, est là pour les aider, mais sans se substituer à l'Etat dont c'est la responsabilité ainsi que dans le domaine de la santé ou de la sécurité.

Cette année a vu une modification du règlement : le coup de pouce étudiant sera versé trois années de suite, même s'il y a redoublement ou changement d'orientation.

Mais la vie d'étudiant, au-delà de la formation

à une profession, c'est aussi les premiers pas de la formation citoyenne par le biais de la vie associative, forte en milieu étudiant, ou même syndicale. Cette année 36 dossiers ont été déposés et 24 acceptés pour un montant global de 10 230,75 €.



Les élus présents : Pierre Trapier, maire, Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, Claude Campagne, maire-adjoints, Huguette Hély, Hélène Granjon, Patrick Garcia, Gérard Merland, conseillers municipaux.

Nelly Pages, conseillère en économie sociale et familiale, référente famille

Elle occupe un mi-temps au CCAS et un autre à la MJC-Centre social.

Nelly Pages a pris ses fonctions à la fois en mairie et à la MJC-centre social le 15 décembre 2010. Employée par le CCAS, elle est mise également à disposition à mi-temps à la MJC-centre social.



Nelly Pages est une Portoise pur sucre. Ecole primaire à Fernand Léger, collège à Jean Macé puis lycée Briffaut et enfin BTS et li-

cence à Annonay. Portoise, elle l'est aussi par sa participation à la vie associative. Pendant plus de dix ans, elle fut ainsi gymnaste à l'UGSP.

Deux mi-temps supposent une organisation tirée au cordeau. Du lundi au mercredi matin, Nelly est conseillère en économie sociale familiale au CCAS. Ses missions sont diverses. Elle suit le projet de la future épicerie sociale et solidaire qui sera implantée aux Arcades (lire article en page 18).

Elle suivra les familles bénéficiaires de l'épicerie. Elle animera des ateliers (diététique, budget, parentalité, logement...). Elle accompagne dès maintenant à la gestion des budgets des familles.

Son travail suppose également des liens très

importants avec les structures du CCAS et la commission des aides facultatives (bons alimentaires, secours divers).

Quant à l'épicerie, elle se veut un lieu ouvert. Et Nelly invite nos lecteurs à y venir, dès l'ouverture, la découvrir au tour d'un café, et pourquoi pas y offrir un peu de votre temps.

Son deuxième mi-temps, Nelly l'effectue à la MJC en tant que référente familiale et ce du mercredi après-midi au vendredi. Ses missions consistent à organiser les vacances familiales pour l'été 2011, le suivi des sorties familiales, les temps forts autour des problématiques familiales (santé, éducation, parentalité, autorité parentale, réclamations entre différentes personnes...)

« Il faut me contacter. Surtout pas d'hésitation, j'effectue un travail de proximité à l'écoute de tous les Portoises » nous dit Nelly.

Contact : npages@ville-portes-les-valence.fr

Tél. : 06 20 02 62 56

Visite de Marseille avec la MJC-Centre social

Une seconde visite de la ville de Marseille est organisée le samedi 12 mars. Des visites communes sont organisées le matin (normalement parc Borely et jardin botanique). L'après-midi est libre (marché, musée, expo, farniente sur le vieux port). La MJC assure le transport. Ces sorties sont réservées aux femmes portoises ou à celles qui sont adhérentes à la MJC cette année. Départ : 7 h 30 de la MJC de Portes, retour 20 h. Tarifs : 11 € adhérentes, 15 € non adhérentes. Inscription du 14 février au 5 mars à la MJC de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 30.

L'accueil de la MJC est fermé au public tous les jeudis matins. Aucune inscription ne sera possible par téléphone.

Paiement au moment de l'inscription... Inscription non remboursable en cas d'annulation de votre part.

Remise de prix Créavenir

Réception le mardi 18 janvier à la caisse portoise du Crédit Mutuel : Rémy Léger, jeune agriculteur à Beaumont-lès-Valence se voyait recevoir le chèque de 3000 € de la fondation Créavenir, représentée par René

Sauziat. Mme Mathais, présidente de la caisse portoise, entourée des administrateurs bénévoles, de Michel Chareyron, directeur de la caisse portoise et de Marie-Josée Faure,



conseillère générale, maire de Beauvallon, rappela la philosophie de la banque mutualiste qui est de s'impliquer dans la vie sociale et culturelle de la cité, de participer à sa vie associative avec les valeurs d'éthique et d'humani-

nisme qui sont les siennes.

L'aide de 3000 € de Créavenir va contribuer à la réalisation du forage d'un puits indispensable à la bonne marche de son exploitation.

Un véhicule 0 % émission de CO2

Il équipe les services techniques de la Ville.

Il est arrivé le 23 décembre, la veille de Noël, le nouveau véhicule électrique des services techniques de la Ville. Ne dégageant donc aucun CO2, il correspond à la volonté de la Ville de mettre en œuvre son Agenda 21.

L'enjeu n°8 de cet Agenda recommande « l'intégration systématique du développement durable dans le service public, les pratiques et politiques de la collectivité, et son devoir d'exemplarité ». Ce véhicule électrique y répond donc parfaitement.

Il s'agit d'un Goupil G3 à rideau et est utilisé par les peintres de la Ville.



La batterie de 500 kg

**Un produit d'une PME
100 % française**

Il a été fabriqué à Bourran, dans le Lot-et-Garonne, près d'Agen par la société Goupil Industries. Créée en 1996, cette PME 100 % française de 100 salariés de véhicules électriques utilitaires est un leader européen dans son domaine. En France et en Europe, 5000 "Goupils" ont été vendus.

Ils sont adaptés dans des espaces de mobilité réduite. Notamment aux collectivités territo-

riales (Paris, Marseille et aujourd'hui Portes-lès-Valence), mais aussi dans des entreprises comme Eurocopter, Sanofi, Schneider électrique, le CEA de Grenoble.

En Europe les "Goupils" se sont vendus dans les grosses unités de production de Volkswagen, Opel, Fiat. On les retrouve aussi dans les rues de Bilbao, Stuttgart. Ils sont aussi à l'aise dans le secteur du loisir comme le club Méditerranée, Eurodisney, Marineland. La marine française et l'armée de l'air en sont également équipées.

**3000 €
de subvention de l'ADEME**

Cet outil de travail propre puisque n'émanant aucun CO2 est donc apparu comme une solution s'intégrant dans le souci de développement durable. Laurent Gorce, responsable du secteur Sud-Est et Philippe Hugue, directeur commercial, présents aux ateliers municipaux le mardi 18 janvier pour discuter avec les utilisateurs du véhicule, ont pu nous dire que la jeune PME a vraiment décollé en 2003, c'est-à-dire

quand les soucis environnement ont fait littéralement irruption sur le devant de la scène.

Cet élan porteur a ainsi permis à Goupil Industries de réaliser l'an dernier un chiffre d'affaires de 20 millions € pour 1000 véhicules vendus. Le véhicule des services techniques est équipé de batterie de 500 kg permettant une autonomie de 60 à 100 km et roule à une vitesse de 40 km/h. Il a coûté 20 912 € dont il faut



Le véhicule

déduire une subvention de l'ADEME de 3 000 € soit 17 912 €.

Un investissement pour l'avenir qui en appellera d'autres.



De gauche à droite : Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, Grégory Mikolajczak, directeur des services techniques, les peintres utilisateurs, Bernard Lambert et Christopher Guilhot, Messieurs Gorce et Hugue

Visite de la salle multi-activités

Un nouvel équipement pour tous les Portois



La façade, au carrefour des Droits de l'homme

Le carrefour des Droits de l'Homme, c'était un vaste rond point avec, comme signaux urbains, le Train-Théâtre et le complexe du centre-culturel/MJC, l'entrée des Chênes et le nouveau cimetière, les deux derniers en contrebas. La salle multi-activités qui jouxte les immeubles de La Chaffine va lui donner une identité plus forte.

Le centre n'est plus au centre. Ainsi du centre-ville de Portes qui ne saurait se résumer à la place de la mairie. Un développement de la ville vers l'Est en a élargi la notion même. Le centre ville ne se cantonne plus ainsi à l'ancienne place du village que fut la commune, mais intègre également les équipements culturels et le poumon vert, lieu de quiétude pour les lecteurs et de recueillement avec le square René Ladet, du parc Louis Aragon. La construction en cours de la salle multi-activités du quartier de La Chaffine apporte une touche supplémentaire à ce tableau.

Nous avons présenté le pourquoi de cette

salle. A qui était-elle destinée ? Qu'allait-on y faire ? Nous avons profité d'une réunion hebdomadaire de chantier pour jeter un coup d'œil dans les coulisses de sa construction.

Cette salle, qui structure le carrefour, est un trait d'union entre le centre culturel, la MJC et le Train-Théâtre qu'on peut apercevoir par les fenêtres en forme de vaste hublot. Plus même, l'axe traversant de la structure, un patio vitré, aisément repérable de l'extérieur, sorte de petite rue intérieure qui distribue les différentes activités de la salle, symbolise cette passerelle.

De l'extérieur, la composition des volumes permet de deviner ce qui se fera à l'intérieur. Un peu comme une figure de proue, la salle multi-activités (à vocation notamment sportive) avec son toit débordant plus haut et peu d'ouvertures en façades entraîne dans son sillage la partie foyer avec sa salle d'études plus basse, au volume plus sage et plus largement vitré. C'est dans cette salle que sera accueilli le

soutien scolaire, aujourd'hui à l'exigu dans les locaux de la MJC, et les réunions des diverses associations portaises, car cette salle est destinée à tous.

La grande salle multi-activités est à ossature bois avec un large débordement de toiture, assurance d'une bonne protection contre les intempéries et garant d'une bonne pérennité. Ce grand volume est

assez peu cloisonné intérieurement, permettant une bonne vision des intervenants et un contrôle aisé du bureau de l'entraîneur. Les poutres sont en lamé collé, les murs sont isolés en parement en bois avec de la laine de bois et seront "finis" avec des plaques de fermacel, un mélange de papier et de ciment. Le toit est composé d'une tôle qui sera recouverte d'une laine de bois isolante et l'ensemble de la toiture sera végétalisée, à la manière des maisons islandaises. La salle hip-hop qui la jouxte bénéficiera d'un sous-plafond acoustique.

La salle d'études et de réunion se situe de l'autre côté du bâtiment, plus au calme. Le bureau d'accueil, quant à lui, s'ouvre directement sur l'entrée et le patio traversant.

Comme tous les bâtiments construits par la municipalité, cette salle multi-activités s'inscrit dans

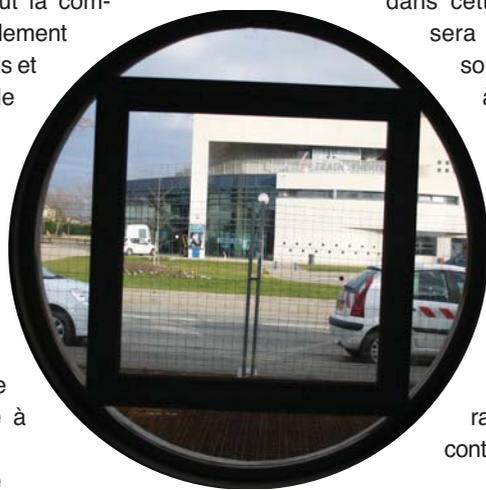


La salle des sports

une volonté de respect environnemental avec des murs à ossature bois avec bardage bois côté intérieur et extérieur, des menuiseries bois avec vitrage isolants. Les choix énergétiques vont également dans ce sens avec des capteurs solaires orientés Sud pour la production d'eau chaude sanitaire, un plancher chauffant sur pompe à chaleur air/air et une ventilation naturelle par châssis de toiture dans le patio.

La conception architecturale est d'Odile Balayn et le maître d'œuvre est Jean-Pierre Junillon.

Le coût global de cette salle est de 667 799, 92 € HT en une seule tranche et bénéficie d'une subvention du Département de la Drôme de 180 000 €.



En face du Train-Théâtre, vue d'une fenêtre hublot

Des armoires électriques d'un type nouveau

À variation de tension et dotée d'une Radiolite, elles économisent l'énergie.

En janvier, les entreprises INEO RSE et BH Technologie ont procédé à la mise en service définitive des trois nouvelles armoires à économie d'énergie (en plus de celles déjà installées rues Descartes et Paul Vaillant-Couturier en 2010) sur le réseau d'éclairage public. L'armoire posée derrière l'immeuble "Le Saphir" alimentera la place de la mairie et ses abords.

Ces armoires électriques s'intègrent dans l'enjeu n°1 de l'Agenda 21 de la commune qui préconise les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique. Elles fonctionnent selon le principe de la variation de tension et permettent de diminuer la puis-

sance des lampes de l'éclairage public. Le technicien de BH technologies que nous avons rencontré, vu les résultats donnés par une armoire de démonstration déjà installée, a estimé que l'économie d'énergie ainsi effectuée se situerait entre 32 et 33 %. Ce qui est loin d'être négligeable.

Mais ce n'est pas tout. Car ces armoires électriques sont équipées d'un boîtier Radiolite, une sorte d'horloge astronomique qui calcule l'heure du lever et l'heure du coucher du soleil. Ce mardi 8 février, le jour de la mise au point de l'armoire du Saphir, le soleil se levait à 7 h 43 et se couchait à 18 h 01 à Portes-lès-Valence très précisément. Tel est le mode standard. L'armoire adoptera le mode socio-éco et sera réglée (référence de février) à 7 h 33 et 18 h 11. Sur 4000 h d'éclairage dans l'année, ce mode permet l'éco-



nomie de 100 h sur une armoire de 45 kw. Un diagnostic plus précis sera effectué sur l'année avec le logiciel Dialège d'ERDF.

Des jeux pour les enfants

Plusieurs réunions préalables se sont tenues dans les divers quartiers de la ville avec les habitants, les élus et les responsables des services techniques de la Ville. Cette concertation a permis de sérier les besoins, problèmes et la façon de les résoudre. Parmi ces besoins est



Jeux à la résidence d'Italie

apparue la nécessité d'installer des jeux pour les enfants. Ce manque était criant à La Chaffine et à la résidence d'Italie où la "population" enfantine est cependant nombreuse.

C'est chose faite désormais avec, à La Chaffine l'installation d'un city foot muni d'un filet pare ballons, également une demande des habitants, et à la résidence d'Italie des mini toboggans et des chevaux montés sur ressort comme zébulon. Par ailleurs, aux Cigales, avec l'ajout d'un deuxième panier de basket surmontant une cage de but, le terrain de jeux est complété et peut se prêter à des joutes amicales et sportives. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 67 % par le contrat urbain de cohésion sociale et ont donc coûté 40 000 € ht.

A l'avenir, d'autres jeux pour enfants seront installés au PLR, dans le quartier Ouest et aux Chênes, dans le quartier Est.



Jeux au quartier Les Cigales

Jeux à la Chaffine



“Charles paysagiste” bichonne vos jardins.

Du terrassement à l'aménagement de votre paysage



On dit, à juste raison, que le paysage de nos campagnes françaises a été façonné par l'homme et son activité agricole. Il en est de même pour nos jardins.

Il y a même une grande tradition française dont le nom le plus illustre est celui de Le Nôtre, (en deux mots, celui de Versailles ; en un mot, il fait du chocolat...) Paysagiste, c'est donc un métier et c'est celui qu'a choisi Thomas Charles. Ce jeune homme de 29 ans, père de deux enfants, habitant le hameau de Faravel à Portes depuis cinq ans, après des études au collège Jean Macé, a obtenu un BEP en travaux paysagers au lycée horticole de Romans puis un

BP à Carpentras. Il travaillera ensuite chez son maître de stage, Emmanuel Roux, à Etoile, avant de passer un CAP de conducteur d'engins au CFA de Livron. Une corde supplémentaire à son arc qu'il perfectionnera en travaillant avec son père puis quatre années durant dans le bâtiment. Car, outre l'aménagement des jardins, de leurs murets, de leurs bassins, Thomas Charles peut aussi faire du terrassement. Lecteurs sans imagination ou ne sachant rien faire de vos dix doigts (il y en a, j'ai la liste), plutôt que de cafouiller dans votre jardin et d'être la risée de votre entourage, faites appel à un professionnel. Ceci est le conseil d'un ami qui est en tête de la susdite liste.

Contact : 06 33 76 36 72

Les mini-CV des “Portes de l'emploi”

Courant janvier, une réunion s'est tenue au centre social Eugénie Cotton à l'initiative des “Portes de l'emploi”.

Les demandeurs d'emploi y étaient invités pour la réalisation et la mise en forme des mini CV. Ce journal est mis sous pli et en-



voyé aux entreprises portaises. Il est également distribué par des chômeurs bénévoles. Le but de cette réunion était également de mettre les gens motivés dans les meilleures conditions pour la recherche d'un emploi.

Création d'une coopérative d'activités et d'emplois

Une étude sur l'opportunité de la création d'une coopérative d'activités et d'emplois sur le territoire est en cours. Elle durera jusqu'en juin. Menée par le prestataire “Solstice”, coopérative d'entrepreneurs domiciliée à Crest depuis 2001, elle est dotée d'un savoir faire pour la mise en place de tels types de structures, notamment dans la Drôme.

Pourquoi ce projet ? Tout d'abord, il répond à l'un des enjeux de l'Agenda 21 portois en intégrant l'économie sociale et solidaire dans l'action économique municipale. Son but étant de faciliter la création d'emplois, de créer de la richesse économique sur la ville dans un cadre coopératif porteur de valeurs solidaires et collectives. Cette coopérative permet de donner leur chance à un plus grand nombre de personnes ayant un projet d'activité, en limitant les risques. Il répond ainsi aux demandeurs d'emploi, à leur besoin d'avoir une deuxième chance ou une deuxième carrière en levant les difficultés

liées à la démarche de création d'activités. Il met à la disposition des porteurs de projets de création d'entreprises tous les moyens et l'encadrement nécessaire (lieu d'hébergement juridique, social, comptable et fiscal) pour construire progressivement leur entreprise tout en étant sécurisés dans leur statut. Il permet également aux créateurs d'entreprises de tester, développer et pérenniser leur projet et de s'inscrire dans la démarche d'un réseau régional qui porte les coopératives d'activités.

En bref, on est moins seul en étant dans ce réseau qui n'est pas qu'une béquille, mais surtout un tremplin.

Cette démarche est pionnière pour la commune portoise. Ce projet prendra toute sa dimension au niveau de l'agglomération.

Une subvention du CDRA-VALDAC (*Contrat de Développement Rhône-Alpes - Valence Drôme Ardèche Centre*) de 50 % a été accordée.

Constructel, le vent en poupe

La société surfe sur les nouvelles technologies de la communication.

Constructel, installée à Portes, rue Jean-Baptiste Corot, dans la ZI de Morlon, depuis un an tout juste, en février 2009, fait partie de ces entreprises qui ont choisi avec succès le créneau des nouvelles technologies de la télécommunication.



Créée en 2003 par le groupe portugais Viasabeira, lui-même fondé au début des an-

nées 1980, Constructel s'est frayé un chemin dans le monde des télécommunications, l'ingénierie des réseaux et opérations de TV par câble, l'installation des pylônes pour opérateurs mobiles, la fibre optique. Partie de rien, « avec juste une feuille en papier et un crayon » nous dit en souriant son directeur commercial, Paulo Duarte, l'entreprise

compte aujourd'hui une centaine de salariés dont 15 à Portes et 80 techniciens tournant dans toute la France, sans compter les sous-traitants que sélectionne France Telecom, son principal client. En effet celui-ci représente environ 95 % de son chiffre d'affaires.

En 2008, celui-ci était de 13,5 millions € ; en 2009, de 35 millions € et en 2010, il avoisine les 45 millions €. Les prévisions sont donc à la hausse et affichent un certain optimisme

dans un contexte difficile pour une entreprise qui essentiellement implantée en pro-

vince mais dont la force sont ses agences en Isère Nord, dans le Val de Loire près d'Orléans, en Picardie et en Martinique pour



desservir en Guadeloupe et en Guyane. Ces prévisions de forte croissance s'étaient sur le développement de la fibre optique et Paulo Duarte espère que « les années 2011-2012 sont annonciatrices d'une nouvelle ère pour notre société ».

Un nouveau garage rue Pierre Seghers

Depuis novembre un nouveau garage s'est installé dans la ZI de Morlon, rue Pierre Seghers. Il s'agit d'un franchisé du groupe Delko, qui effectue travaux de mécaniques et de révision sur toutes les marques automobiles. Installé sur la base d'un ancien entrepôt, 200 000 € ont été nécessaires pour refaire le local avec un atelier d'une surface de 600 m² et 600 pneus disponibles.

L'histoire de cette franchise, c'est aussi celle de trois hommes. Tous les trois sont des mécaniciens qui ont commencé à l'âge de 16 ans : Jean-François Salomez, 53 ans aujourd'hui, Antony Trepier, 30 ans, et Antonio

Galan, 46 ans. Ces trois mousquetaires, tous trois hommes du métier, ont répondu à une petite annonce sur un journal gratuit demandant un directeur de centre, un directeur adjoint et un mécano. Comme il est de règle dans les centres Delko, un apprenti sera embauché.

Et, précision, si votre voiture est bloquée quelques jours pour une révision ou autres travaux, un véhicule de courtoisie est à la disposition du client.

Contacts : 04 75 83 34 87

Mail : delko.porteslesvalence@delko-pneus.fr



Les cercles de Danièle Orcier ne tournent pas en rond...

Elle était l'invitée de l'école d'art en janvier.



Grande concentration pour un traçage de cercles

L'exposition de l'école d'art, en janvier, est la première manifestation culturelle sur la commune. Cette année, son invitée était Danièle Orcier, une artiste de la Drôme provençale, à Clansayes.

Danièle Orcier, comme le soulignera Virginie Simond, directrice de l'école d'art, lors du vernissage le mercredi 12 janvier, est également fondatrice de l'association "Angle, art contemporain" à Saint-Paul-Trois-Châteaux, une galerie importante pour la nouvelle génération d'art contemporain qui y trouve généralement son

lieu d'exposition dans une vraie galerie. Très active dans le milieu associatif, Danièle Orcier a réalisé de nombreuses commandes publiques dans la Drôme et en Rhône-Alpes mais a également de nombreux aficionados privés. A Portes, elle a animé deux ateliers : l'un avec une classe de CM1 de l'école Joliot-Curie et l'autre avec les élèves adultes et enfants de l'école d'art.

La plupart des œuvres exposées au centre culturel Louis Aragon étaient des inédits, tout fraîchement sortis de son atelier. Ainsi devant cette toile, un quatuor de violoncellistes de l'école de musique a donné un mini concert au cours duquel les guitares-mitrailleuses des hard rockers de Metallica se sont transformées en canon, façon Pachelbel. Celle-ci est le fruit d'une collaboration entre Danièle Orcier et l'improvisation d'un saxo et d'une guitare électrique et fut ensuite retravaillée, une expérience que l'artiste renouvellera. Préférant travailler sur des grands formats, favorisant l'impulsion, Danièle Orcier est inspirée par les cercles qui sont l'image du mouvement perpétuel et de la jubilation du geste en dynamique. C'est donc tout naturellement qu'elle invita le pu-



Etaient présents lors de ce vernissage, Marjolaine Borde, Maire-adjointe, Virginie Simond, directrice de l'école, Philippe Noulette, professeur de peinture, Magali Garagnon, professeur de poterie et Eric Bayoud, professeur de modelage

blic à venir lui aussi tracer des cercles sur un rouleau de papier posé à même le sol.

Danièle Orcier fit enfin remarquer : « *Un lieu d'exposition aussi grand que celui que vous avez au centre culturel Aragon n'existe plus dans la Drôme. C'est un grand privilège que de pouvoir exposer ici* ».

Enfin, Marjolaine Borde, maire-adjointe à la culture, déclara : « *Je voulais ajouter ce soir que je suis fière d'être en charge de la Culture dans une ville telle que Portes-lès-Valence, car notre commune, dynamique, riche de ses services et de ses associations a relevé le pari de marier Culture populaire et qualité. Les structures portaises font vivre et portent l'ambition de mettre la Culture à la portée de tous et ne s'en rabaissent pas à la simplicité du populisme et des vedettes.* »

Le Train-Cinéma en photo

Si on faisait la photo 2010 du Train-Cinéma ? Ancré dans la ville, il est bien plus qu'une simple salle de cinéma, nous le verrons après. Mais d'abord, des chiffres.

En 2010, le Train-Cinéma a affiché 10000 entrées dont 7 165 en "tout public", 700 collégiens et 2135 écoliers. 89 films ont été diffusés pour 428 séances. 499 cartes d'abonnements de 5 ou 10 entrées ont été vendues. 66 % des abonnés sont de Portes, 13,2 % d'Etoile, 4 % de Beauvallon, 5,7 % de

Beaumont-lès-Valence, 1,8 % de Bourg-lès-Valence, 1,8 % d'Allex et 1,8 % de Montélgier. Ces simples chiffres semblent indiquer que le Train-Cinéma est "le" cinéma du sud de Valence.

Comme son nom l'indique, le Train-Cinéma joue aussi le rôle de locomotive dans la vie citoyenne. Pour preuve son partenariat avec les écoles et le collège, le festival d'un jour, l'accompagnement de projets : Agenda 21, journée internationale des droits des femmes, semaine

sur l'emploi, fêtes de l'été, semaine bleue...

En un mot, le Train-Cinéma, c'est cinéma paradisiaque sans la nostalgie : ciné de proximité, respectueux du 7^{ème} art et des conditions d'accueil du public. D'autre part, un effort est fait sur la qualité technique de la salle. Valence Agglo s'est ainsi engagée en faveur de sa numérisation et 100000 € ont été ainsi inscrits au budget 2011.

Schmoll n'est pas prêt de chanter sa "dernière séance"...

Quand le jazz côtoie le classique et le rock.

L'école de musique joue bien sa partition.



Les mardis musique

L'école de musique de Portes qui fait partie du centre culturel Louis Aragon a ceci de particulier qu'elle est également intercommunale puisqu'elle accueille des élèves, non seulement de la commune, mais aussi de Beaumont, de Montéléger et de Beauvallon. 210 élèves y sont inscrits dont 80 Portoisi.

Il y avait du monde, ce mardi 25 janvier, dans le hall du centre culturel, pour le "mardi musique" mensuel. C'est un des moments où, comme le dit Pascal Coignet, directeur de l'école « *la formation musicale est associée à une pratique collective* ». Ce fut le cas également lors du vernissage de l'exposition de Danièle Orcier, invitée de l'école d'art, où un quatuor de violoncellistes donna un mini concert, un quatuor qu'on reverra dans d'autres manifestations.



Cours de chant

Un lieu de rencontres de divers styles

Avec vingt professeurs (violin, violoncelle, piano, flûte, guitare), l'école de musique se veut un lieu convivial, de rencontres entre diverses formes de musique, différents instru-



Le prof de piano

ments. Le jazz, ici, côtoie le classique qui, lui-même, rencontre le rock. Et les "mardi musique" en sont une illustration.

A côté de la formation musicale proprement dite, l'école de musique, c'est aussi un ensemble vocal adulte, un atelier rock, un atelier percussions Batucada, de l'éveil musical. En 2010, l'école s'est enrichie d'un cours "chant et piano". L'an prochain, elle compte mettre sur pied un atelier de danse tradition-

nelle et des ateliers chants "parents-enfants", destinés aux tout petits dès l'âge de trois mois afin de leur donner une sorte de "bain musical". Les années précédentes, hormis les auditions notamment au Train-Théâtre ou à la salle des fêtes de Beaumont et aux églises de Beauvallon et Montéléger, le conte musical était un rendez-vous depuis dix ans. Le départ à la retraite de Maryse Métayer oblige à une parenthèse, mais pour mieux redémarrer avec Irène Sebelin qui intervient dans les écoles primaires por-



Cours de batterie

toises. Ce break permettra de travailler plus en amont, avec plus de disponibilité.

Les prochains rendez-vous

- Les "mardi musique", dans le hall du centre culturel à 19 h 30 : 22 février, 2 mars, 12 avril, 24 mai, 14 juin
- Les participations aux vernissages de l'école d'art : le 18 mai à 19 h pour les élèves adultes et le 8 juin à 19 h pour les élèves enfants (thème : la nuit)
- Au Train-Théâtre : audition de l'école le mardi 31 mai à 20 h
- À Beaumont-lès-Valence : après le concert romantique de décembre à la maison des associations, audition de l'école de musique le 20 mai à la salle des fêtes
- À Beauvallon : audition de la classe de chant d'Alice Didier fin juin à l'église à 20 h
- À Montéléger : audition de la classe de chant d'Alice Didier fin juin à l'église à 20 h

“Voisins de passage” à Portes avec la Comédie de Valence

“Club Mythos” dans le cadre du festival “Ambivalence(s)”

La Comédie de Valence (Centre dramatique national Drôme-Ardèche), en collaboration avec la mairie de Portes-lès-Valence, la MJC-Centre social et le conseil de quartier Est-Les Chênes propose l'opération “Voisins de passage”, le mardi 22 mars à 20 h dans la salle d'exposition du centre culturel Louis Aragon.

L'opération “Voisins de passage” est aidée par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du développement Valence Drôme-Ardèche centre, par la ville de Valence dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale et par la Fondation CSF. Le spectacle proposé s'intitule “Club Mythos”.

Le pitch de “Club Mythos”

Tout commence le jour où des inconnus libèrent les animaux du zoo de Valence, une Valence parallèle... Par des chansons, des vidéos, des scènes jouées, on suit l'enquête



d'une Wonder Woman pour retrouver dans la ville la trace d'un mystérieux jeune homme dont elle est amoureuse : le MinutauRat.

Entre cabaret déjanté et performance, Club Mythos est un spectacle court, vif et ludique, qui dévoile les secrets d'une mythologie nouvelle : une bande annonce de Mythomanies urbaines créée au mois de mai pour le festival “Ambivalence(s)”.

Le spectacle sera suivi d'un moment convivial de rencontre avec l'équipe.

Le texte de Lancelot Hamelin, la mise en scène d'Éric Massé avec Séléna Hernandez, Najib Oudghiri et Rodolphe Martin. C'est une création 2011 d'une durée de 50 mn.

(Cabaret performance - Adultes et adolescents)

Deux spectacles pour le prix d'un

L'opération “Voisins de passage”, c'est aussi un billet pour deux spectacles (12 € adultes et 8 € enfants). Il s'agit d'un billet aller-retour pour découvrir le théâtre autrement. C'est ainsi que le 21 et le 22 mai, toujours dans le cadre du festival “Ambivalence(s)” est proposé “Mythomanies urbaines”, une traversée de Valence et de son labyrinthe urbain avec un départ du Bel Image à 19 h.

Mais, à Portes, au square Toulouse Lautrec du quartier Est, le 19 et le 20 mai se produira le “Musée Bombana de Kokologo”, sur lequel nous reviendrons plus en détail lors de notre prochaine édition.

Lire, un plaisir qui se partage...



Depuis cinq ans déjà, l'équipe d'accompagnement à la scolarité de la MJC-Centre social, en partenariat avec la CAF, la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) et la bibliothèque conduit l'opération “Partager le plaisir de lire”. Le mardi 18 janvier se tenait la réunion de présentation avec les enfants et les parents.

Cette action ne pourrait exister et réussir sans l'aide des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité, des parents et bien sûr de l'en-

thousiasme des enfants. Ce qui permet ainsi à chacun de s'enrichir au contact de l'autre. Dix séances sont prévues, chaque vendredi. La première s'est tenue le 21 janvier et le bouquet final avec lectures de textes se déroulera le mardi 15 avril pour la fête du centre culturel. Quatorze enfants participent à cette action dont la réussite repose sur l'assiduité, la volonté et le désir de chaque enfant. Mais l'expérience prouve que ces qualités n'ont pas failli aux précédents rendez-vous.

Les projets de "Mémoire vivante de Portes"

Lors de sa traditionnelle galette, elle a tracé son bilan 2010 et ses perspectives 2011.

La galette des rois de l'association "Mémoire vivante de Portes", le vendredi 28 janvier était précédée de son assemblée générale.

Lors de celle-ci, son président Robert Voge, évoqua les manifestations auxquelles l'association a participé. Ainsi de la journée internationale des droits des femmes avec une exposition sur les sportives portoises. Ainsi de la fête champêtre qui, malgré la canicule, a remporté son succès coutumier.



Lors de la galette

Pour 2011 la physionomie de cette fête changera pour s'adapter au thème de l'année culturelle qui est "la nuit". Elle commencera à 15 h par une fête foraine à l'ancienne grâce à des stands reconstitués façon 1900 par un artisan marseillais.

A côté des animations traditionnelles (promenade en calèche, initiation au poney), la participation des associations de loisirs, l'atelier contes de la MJC, un atelier cirque, on pourra s'exercer au lancer de fer à cheval, au bras de fer et au tir à la corde. Le repas se fera le soir et sera suivi d'un bal folk et musette.

Jean-Michel Bochaton, vice-président chargé

de la culture à Valence Agglo fit part ensuite du projet de "café patrimoine" initié par le service ville d'art et d'histoire de Valence et s'étendant désormais sur le territoire de l'agglomération. A Portes-lès-Valence il se tiendra le jeudi 26 mai. Nous y reviendrons plus en détail.

L'année 2010 a également vu le lancement du recueil de témoignages d'appelés d'Algérie qui sortira en mars 2012 pour le 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu.

A ce jour, 23 témoins se sont manifestés, 17 témoignages ont été recueillis, l'objectif étant

de 30. Lors de la sortie du recueil, une exposition sera organisée mêlant photos et extraits du "Pitou Portes", gazette des appelés portoises qui accompagnait chacun de leur colis.

Autre nouvelle : les ossements découverts dans la nécropole de la chapelle Saint-Gervais lors de travaux de fouille où fut exhumée la mosaïque exposée en salle

des mariages ont dégagé les placards. Récupérés par la DRAC, ils ont été entreposés au dépôt archéologique du musée de Valence.

Robert Voge évoqua également un autre projet qui tient à cœur à "Mémoire vivante de Portes", celui d'un livret sur le rail.

Enfin, avant la galette, l'association rendit hommage à René Degrange, récemment disparu, qui fut de nombreuses années vice-président de "Mémoire vivante de Portes". Cet ancien cheminot fut aussi durant près de dix ans président de la MJC et fondateur du "Train-Train".

Demande de correspondance

Dans le cadre du projet de l'accueil périscolaire Joliot Curie, les enfants recherchent d'anciens élèves de l'école, pour une correspondance écrite puis une rencontre intergénérationnelle.

Merci de contacter Anaïs avant le 10 mars 2011 au : 06 73 58 96 62

Vacances de février au centre de loisirs

Elles se dérouleront du lundi 28 février au vendredi 11 mars.

Inscriptions du lundi 14 au vendredi 18 février pour les enfants de 4 à 14 ans (par téléphone pour familles déjà adhérentes).

Bons CAF et MSA 2011 à remettre impérativement le jour de l'inscription. Pour les familles bénéficiaires, les demander à la CAF.

Thés dansants

Mardi 15 mars de 14 h à 19 h, organisé par l'UGSP et le Souvenir Français, avec l'orchestre Daniel Chevalier. En partenariat avec la municipalité.

Entrée 5 €, gratuit pour les Portoises sur présentation d'un justificatif de domicile.

La goutte d'eau de Michel Aubert

Michel Aubert entame une nouvelle décennie avec ce mois de janvier. Un constat s'impose : s'il a fait froid, par contre il a peu plu. En tout 32 l/m² répartis sur cinq jours. Le 5 janvier : 3 l/m². Le 6 janvier : 3 l/m². Le 9 janvier étant le jour le plus pluvieux avec 20 l/m². Et enfin, le 11 janvier avec 6 l/m².

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Le conseil municipal du 7 février a adopté un vœu dénonçant la baisse de 30 % des crédits de l'Etat en faveur du CUCS, contrat urbain de cohésion sociale. Cette diminution des aides de l'Etat constituerait un frein sérieux à la lutte contre les inégalités sociales et conduirait à une grave remise en cause de la solidarité nationale à l'égard des populations modestes. Si nous nous félicitons de l'unanimité des élus au conseil municipal, rappelons que la baisse des crédits nationaux a été décidée par l'UMP et le ministre de la ville, M. Leroy, membre du Nouveau Centre, parti de droite auquel appartiennent des élus de l'opposition. A croire que certains n'en sont pas à une contradiction près.

Une épicerie sociale à Portes-lès-Valence

À l'automne 2011, la commune va se doter d'une épicerie sociale gérée par le CCAS.

Cette structure correspond à la politique sociale qu'entend mener la municipalité et son ambition d'être au plus près des démunis.

Destinée à un public en difficulté économique, l'épicerie sociale met à disposition des usagers des produits variés et de qualité, avec une participation financière de 20 % du prix usuel. Cette contribution participe à la dignité des personnes et à la liberté de choix des produits. Mais l'alimentation n'est que le prétexte d'une action solidaire plus vaste : une épicerie est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, aidant les personnes à retrouver ou renforcer l'estime d'elles-mêmes et l'envie d'avoir des échanges sociaux. Dans ce but pédagogique, l'épicerie propose des ateliers : cuisine, esthétique, parents-enfants, culture...

Le principe fondamental de l'épicerie sociale est de faire en sorte que la lutte contre l'exclusion ne s'accompagne pas de l'assistanat. Une conseillère en éducation sociale et familiale a été embauchée pour renforcer l'équipe du CCAS. Elle définira avec les usagers un projet qu'ils souhaitent mener pendant la durée de l'accès à l'épicerie. Ensuite une commission, composée des intervenants impliqués dans le fonctionnement de la structure, déterminera pour chaque dossier, la durée d'accès, le montant des courses et la validation du projet personnel.

Le public d'une épicerie est essentiellement composé de bénéficiaires de minima sociaux, de retraités, d'étudiants, mais aussi de personnes ayant besoin d'un "coup de pouce" ponctuel.

Créée avec un ensemble de partenaires l'épicerie sociale participera du bien-vivre ensemble dans la commune.

Jocelyne Couriol-Vigne, adjointe au maire, membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". groupecr.portes@yahoo.fr

Absentéisme ou l'autre façon de faire des économies !

Le décret d'application permettant la suspension des allocations familiales en France pour absentéisme scolaire a été publié au journal officiel ce 23 janvier et est entré en vigueur ce 24 janvier.

Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale, a annoncé sur Europe 1 qu'il était favorable à cette mesure.

Un élève ayant été absent plus de 4 demi-journées dans le mois (soit 2 jours) sans justificatif recevra un avertissement. Le Directeur de l'école en informera l'Inspecteur d'Académie qui rencontrera les parents. Si au cours du mois suivant l'absentéisme perdure, l'Inspecteur sera dans "obligation" de saisir le Directeur de la CAF qui suspendra le versement des allocations.

On est en droit de se demander si cette mesure n'est pas que répressive, à l'image du gouvernement actuel.

Les parents faisant fréquemment manquer l'école à leurs enfants sont souvent les plus démunis, en marge de notre société. Ils ont bien généralement d'autres soucis en tête le matin, que de savoir si leur enfant distingue bien le groupe sujet du groupe verbal. Ils s'interrogent plutôt comment ils vont faire pour manger à midi.

Au lieu d'en référer à la CAF, il serait plus utile d'interpeller les services sociaux pour leur venir en aide : Les informer des valeurs de l'école, de l'importance de l'instruction et les aider dans leur quête de survie serait plus humain que de les accabler avec des sanctions financières !

Vive l'école laïque, l'école pour tous !

Vive la République !

Vive les enfants !

Marie-France Muhieddine, conseillère municipale, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Lundi 7 février aura lieu le débat d'orientation budgétaire. Sujet Majeur pour la vie de la commune et de ses concitoyens.

Les chiffres qui nous ont été fournis pour alimenter le débat essaient de nous démontrer que la situation n'est pas trop alarmante pour qui ne connaît pas le fonctionnement d'une collectivité alors que la réalité est toute autre.

En effet, rappeler vous : le 1er janvier 2010 notre commune a intégré la nouvelle communauté d'agglomération et du même coup transféré le service culturel et l'assainissement, donc transféré les coûts de fonctionnement de ces services qui ne sont plus dans les comptes de la commune.

En 2007 le coût par habitant de tous les services intégrés était de 968 euros

En 2010 le coût par habitant avec 2 services en moins est de 948 euros

Sachant que les charges et ou produit de transfert n'ont été estimés par la commission Adhoc qu'en décembre 2010. Nous vous laissons deviner les incertitudes qui planent.

En plus le poids de la dette par habitant passe de 335 euros en 2008 à 635 euros en 2010 soit une augmentation de 90 % en 2 ans et ce-rise sur la gâche, des nouveaux emprunts pour un total de 2 200 000 euros ont été contractés fin 2010 dont les incidences financières ne seront connues qu'en 2011.

Pour compléter le tableau idyllique d'une gestion maîtrisée : les charges de personnel représentaient 47 % des dépenses réelles en 2008 et 57 % en 2010.

Alors oui nous attendons ce débat d'orientation pour nous entendre encore dire "que nous pensons qu'à l'argent" mais tant mieux car notre souci est de ne pas dégrader encore plus votre pouvoir d'achat par des validations de décisions non réfléchies.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

VOS SORTIES

■ Au Club Ambroise Croizat

Février

Jeu. 24 : assemblée générale, 13h30, salle Brassens

Mars

Vend. 4 : belote, 13h30, au foyer

Jeu. 10 : Repas de printemps, 12h, salle Brassens

Vend. 18 : belote, 13h30, foyer

Sam. 19 : Holiday on Ice, 15h devant la mairie.

Inscriptions tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.

Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

■ Au Train-Cinéma

Serveur vocal : 08 92 68 01 43.

Prochainement :

Le fils de Joe

Les femmes du 6^{ème}

■ Au Train-Théâtre

Février

Raspail et Naïf (soirée découverte), jeu. 24 à 20h30

Mars : Aah ! Les Déferlantes !

Festival chanson francophone nord américaine



Richard Desjardins et Gaële, mar. 15 à 20h30,

Catherine Mjor et Damien Robitaille, mer. 16 à 20h30,

Luc de Larochellière et Stéphane Côté, jeu. 17 à 20h30,

Zachary Richard et Geneviève Toup, Danny Boudreau, ven. 18 à 20h30,

Suroît et Le Vent du Nord, sam. 19 à 20h30

Février (jeune public)

Lanceur de toupie (chansons fantaisistes et baroques), mer. 23 à 15h30

Renseignements : 04 75 57 14 55

www.train-theatre.com

SUITE DE VOS SORTIES

■ À la Bibliothèque

Mars



Frédéric Naud raconte, "Contes fous, contes sages", mar. 15 à 18h30 tout public, entrée libre

"Les contes du potiron", mer. 16 à 10h pour les enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, sur inscription au 04 75 57 40 65

STAGES 2011- ÉCOLE D'ART

■ **Modelage** par Éric Bayoud. Périodes : du 28 février au 4 mars, du 25 au 29 avril, du 18 au 22 juillet, du 1^{er} au 5 août, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tarif : 200 € pour 30h de cours (matériel et cuisson compris)

■ **Poterie** par Magali Garagnon. Pour binôme (parents / enfants, frères / sœurs, grands-parents / petits enfants...) à partir de 5 ans, du 7 au 11 mars de 10h à 12h. Tarif pour le binôme 150 € pour 10h de cours (terre, couleur et cuisson compris).

■ **Poterie** par Magali Garagnon. Pour enfants à partir de 7 ans, du 2 au 6 mai et du 4 au 8 juillet de 10h à 12h. Tarif : 70 € pour 10h de cours, (matériel et cuisson compris)

■ **Dessin** par Philippe Noulette, du 4 au 7 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24h de cours (matériel non fourni)

■ **Peinture** par Philippe Noulette, du 1^{er} au 4 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24h de cours (matériel non fourni)

Réservation et renseignements : École d'art municipale au centre culturel L. Aragon, tél. 04 75 57 31 54.

Minimum 5 personnes inscrites par stage pour qu'il ait lieu.

CONCERT "CANTAVIOURE"

"Echos logiques..." est le nouveau spectacle en chansons que vous propose Cantavioure au Train-Théâtre de Portes-lès-Valence.

■ dim. 20 février à 14h et 18h

■ sam. 26 mars à 20h45

■ dim. 27 mars à 14h et 18h.

Ce spectacle mis en scène par Jean-Pierre Desbos vous emmènera des fumées polluantes, aux senteurs provençales. La direction du chant et de l'orchestre sera assurée par Stéphan Calon, les décors et les costumes sont entièrement réalisés par les choristes.

Renseignements et billetterie :

04 75 57 18 55 - 06 70 36 71 83 ou auprès des choristes de Cantavioure.

<http://cantavioure.free.fr>

LOTOS 2011

Judo-Jujitsu-Taïso, vendredi 25 février, Espace Cristal à 20h

ATELIER INFORMATIQUE MJC - CENTRE SOCIAL

La MJC-Centre social met en place la 2^{ème} session informatique qui se déroulera de mars à juin. Apprendre les bases de la bureautique, savoir se servir d'un tableur, d'un traitement de texte, de la messagerie. Apprendre à utiliser l'outil Internet, le travail photos et film. Session composée de 15 séances d'1h30. Intervenant, Stéphane Sulinger. Tarifs pour 15 séances : enfants, 20 € et 14 € de la carte d'adhésion. Adultes portois, 110 € et 14 € de la carte d'adhésion. Adultes non portois, 120 €. Renseignements : 04 75 57 00 96

27^{ÈME} SALON DU COLLECTIONNEUR

Appelée "Foire à la paperasse", le 27^{ème} salon du collectionneur, organisé par la section "collectionneurs" de la MJC se tiendra le dimanche 10 avril, de 9h à 18h à la salle Georges Brassens. Pour les amateurs de timbres, monnaies, cartes postales, minéraux, vieux bouquins, télécartes, pin's, vieux papiers, etc.

MÉMOIRE VIVANTE CHERCHE TÉMOIGNAGES

L'association Mémoire vivante de Portes, qui œuvre pour la conservation et la mise en valeur de l'histoire communale, a notamment comme projet en cours un recueil sur les appelés en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Avec l'appui de la FNACA qui a déjà dressé une liste de personnes volontaires pour raconter leur vécu et leur expérience durant cette période trouble, l'association recherche d'autres témoignages d'anciens ou actuels Portois, qui ont connu cette période en Algérie. Le recueil qui présentera de façon synthétique et anonyme les différents entretiens sera édité normalement en mars 2012 pour le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Contact : Alexandre Bertrand, tél. 04 75 57 15 88

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Léon Testa,
Cléa Martel,
Yousri Jdidi,
Lahana Tarzout,
Mathieu Faure,
Lina Ben Ahmed Daho

Décès :

Emilienne Perrard née Laffont,
Paulette Berne née Arnaud,
Alice Cadet née Volle,
Suzanne Ladet née Blanc,
Cédric Rius,
Mathias Minodier,
Aline Vernhes née Bruyère,
Valentine Mandon née Coste,
Simone Hahn née Méline,
Yves Célerien,
Lucien Morin,
Odette Bessard née Clary,
Mireille Montagne

DÉCÈS DE MME CHAMBAUD

Nous avons appris le décès de Madame Chambaud Aline, le 4 février 2011, doyenne de Portes-lès-Valence et figure locale bien connue. La municipalité adresse à toute la famille ses sincères condoléances.

Dans la ville



PORTES
lès Valence

VALENCE AGGLO
Sud Rhône-Alpes
Bibliothèque de Portes-lès-Valence

Train
Cinéma

M.J.E.
Centre
Social
Centre Culturel L. Aragon
26800 Portes-lès-Valence

femmes
solidaires

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Femmes Solidaires vous propose :

Du 8 au 12 mars
exposition au Centre culturel
Louis Aragon,
"Des luttes et des femmes"

Mardi 8 mars
à 18 h, retraite
aux flambeaux
au départ de la mairie
à 19 h, vernissage
de l'exposition
"Des luttes et des femmes",
à 20 h, concert du groupe
"Crise Carmen"

Jeudi 10 mars
à 20 h 30 au Train-Cinéma,
film "Entre vos mains"
suivi d'une rencontre-débat

2
0
1
1

ÉVÉNEMENT
GRATUIT
RENSEIGNEMENTS :
04 75 57 05 79